MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Limousin

Décision n° 25789 du 5 novembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin

NOR : *INTJ1319391S*

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 1707 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300408S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2013 :

Laville, Fabrice	Nigend : 132 971	Numéro de livret de solde : 5 295 746

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2013 :

Geyer, Pierre-Jean	Nigend : 155 440	Numéro de livret de solde : 8 013 127

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2013 :

Leclerc, Jean-Pierre	Nigend : 109 339	Numéro de livret de solde : 5 175 259
Bourdarias, Jacques	Nigend : 112 280	Numéro de livret de solde : 5 150 407

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er décembre 2013 :

Rousseau, Serge	Nigend : 143 670	Numéro de livret de solde : 8 003 188
Blandin, Daniel	Nigend : 161 462	Numéro de livret de solde : 8 018 511

Fait le 5 novembre 2013.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie du Limousin,
F. Dégez